



Accusation de téléchargement illégal dans une famille d'accueil

Par **Calowys**, le **17/07/2014** à **21:14**

Bonjour,

Je vous explique mon cas: pendant une semaine j'étais dans une famille d'accueil allemande dans le cadre d'un échange scolaire organisé par mon lycée.

Hier, je reçois un mail du père de cette famille qui a reçu une lettre d'un cabinet d'avocat demandant 850€ suite à un téléchargement qui s'est produit pendant cette dite semaine.

Il m'accuse directement car apparemment, ce téléchargement provient de mon ordinateur (un mac alors qu'ils n'en possèdent pas). La date et l'heure du litige confirme le fait que je n'étais pas à leur maison à ce moment-là (témoins, photos, et SMS, mais je ne sais pas si cela suffit?).

Il avance que de toutes les manières je suis responsable de mon ordinateur puisqu'il était dans la chambre et qu'il ne pouvait pas le surveiller. Toutefois, il me semble que c'est bien le propriétaire de la ligne qui est entièrement responsable, d'autant plus que même s'il s'avérait que le téléchargement provient de mon ordinateur et que je suis donc responsable, il ne m'avait pas prévenu de la loi allemande qui est beaucoup plus dure en ce qui concerne l'atteinte aux droits d'auteur.

Je voudrais savoir si ma responsabilité peut être engagée, sachant que je suis mineur (17 ans) et qu'ils étaient donc à ce moment là, logiquement responsable?

Je ne savais pas où me renseigner, j'espère que vous pourrez m'aider, car dans ce cas je ne connais pas tant que ça la loi allemande.

Merci d'avance.